

Puillboreau – études préalables à un projet d'aménagement urbain sur le site de Malemore (2023-2026)

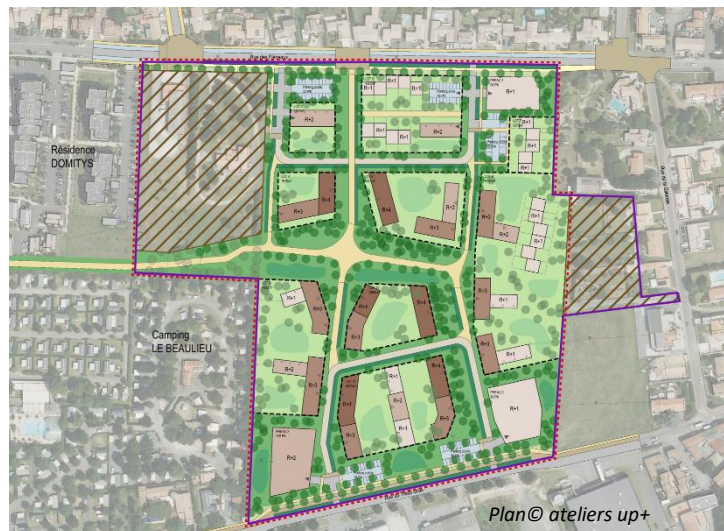
Contexte :

Le secteur de Malemore-Baillac se situe à l'entrée Nord d'agglomération de Puillboreau-La Rochelle à proximité de la RN 237. Il se situe à l'interface entre le Parc commercial de Beaulieu, le camping Beaulieu, les zones pavillonnaires de Puillboreau et le cœur de bourg de Puillboreau. Le projet s'inscrit dans la planification urbaine de l'agglomération rochelaise et la nécessité pour la commune de produire de nouveaux logements sociaux pour remplir ses obligations, en intégrant la réflexion sur la pertinence de consommations d'espaces dans le cadre du ZAN.



1

L'objectif est de définir un périmètre d'étude opérationnel, d'établir la programmation du futur projet urbain (de la ZAC), le bilan d'aménagement, le financement et le calendrier prévisionnel du projet, aboutissant à la formalisation d'un Plan Guide, en vue de la mise en œuvre d'une consultation pour la désignation d'un opérateur dans le cadre d'une concession d'aménagement.



Mots clés : Sobriété foncière ; Programmation contextuelle ; Logements abordables ; Lieux de convivialité/loisirs-détente ; Passerelles avec l'existant ; Bilan aménagement ; Concession d'aménagement ; Consultation aménageur

Fiche de référence

Missions :

Franck Potier conseil intervient dans le cadre d'un groupement avec **les ateliers up+ (mandataire), SCE, Vizea, Caradeux consultants** pour le compte de la **Communauté d'agglomération de La Rochelle**, sur les missions **d'approche contextuelle**, de **programmation**, le **bilan d'aménagement**, le **phasage** et la **consultation d'opérateurs pour la concession d'aménagement** auprès de la collectivité.

- **Approfondissement et questionnement du diagnostic urbain, économique, la rencontre avec les acteurs du quartier (Club Beaulieu, camping, services ville, gestionnaire d'équipements)**
- **Stabilisation du périmètre et de la programmation du projet dans ses dimensions spatiales, quantitatives et qualitatives**
- **Les différentes hypothèses de programmation du projet/scénarii (logements, équipements, services, espaces de loisirs,...)**

2



- Le bilan d'aménagement
- Le montage du dossier de consultation, analyse des candidatures et des offres pour la concession d'aménagement en vue de la désignation de l'aménageur du projet



Echanges réguliers avec les services de la CDA et de la Ville et les élus de la collectivité

- **Mission complémentaire auprès de la SPL Charente-maritime Développement (aménageur de la ZAC) : AMO accompagnement à la rédaction du cahier des charges de la consultation de maîtrise d'œuvre urbaine (CCTP, RC, cadre mémoire, calendrier)**
- **Durée : 2023 – 2026**